

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations

paraissant à SION les mardi, jeudi et samedi

ABONNEMENTS

L'abonnement est payable par semestre (6 mois)

Valais et Suisse	année semestre	3 mois
6.50	3.25	2.—
Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine)	12.—	6.50
Envoi par numéro	15.	7.80
		4.40

Les abonnements pour l'étranger sont payables d'avance. sur demande le "BULLETIN OFFICIEL" est joint comme supplément au prix de fr. 0.60 par semestre pour la SUISSE et 2.40 par an pour l'ETRANGER.

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée

Administration & Expédition :

SION IMPRIMERIE GESSLER, Rue de la Dent-Blanche, SION

Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal.

Annonces :

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace	0.10	0.20	0.30
Réclames	0.40		
Minimum d'insertion 1 franc			

Pour renseignements et devis s'adresser à "L'Administration du Journal" à Sion

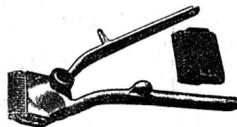
Avis

Le soussigné livre contre rembour, franco à domicile :

Viande de bœuf, 1re qualité à 1 f. 40 le kg.
Viande de chèvre " " " 1 f. 20 " "
Cervelas frais à 1 fr. 50 la douzaine.

Muller-Erni, boucher, Lausen, (Bale-Campagne)

SENORITA



TONDEUSES

6-12 pou. coiffeur, coupe parfaite et garantie, 3 et 7 mm. fr. 5.50. La même coupe 3,7 et 10 mm. 6 fr. Tondeuse chevaux 3.50. La même avec une seule vis, 4.50

COUTEAUX ordonnances militaires à fr. 2.50. Pour Officiers fr. 3.50.

Armes à feu

Flobert 6 mm fr. 2.50 Grand fr. 4.50. Revolver 6 coups 7 mm. depuis 5.50 Nickelé fr. 6.50

Machines à coudre

La Colombe à main Fr. 45 — à pied " 75, —
Fini incomparable; marche silencieuse

Nouveau rasoir mécanique Américain et Globe-Trotter garanti, impossible de se couper et rase avec une finesse extrême, AMERICAIN fr. 4.50, Globe-Trotter avec 2 lames dans un bel écorin, nickelé fr. 6.50, Argenté fr. 12. Doré fr. 20.

Nouvelle lampe électrique de poche garantie et incomparable, somme force de lumière 4-6 v. dts, prix fr. 2. Avec contact continu fr. 3. Batterie de rechange 0,60 ct. pour tout système qualité extra fr. 1.

NOUVEAU SECATEUR

pour la vigne, avec ressort doux et invisible garanti tout acier 20 cm. Fr. 4, 22 cm. Fr. 5, 25 cm. Fr. 6, ordinaire 22 cm. fr. 2.50

Ls. ISCHI, fab, Payerne

Jeune allemand

désirant se perfectionner dans la langue française échangera des leçons avec personne de bonne occupation. S'adre ser sons H. B. au bureau du journal.

TANNERIE

CÉSAR CALDI

DOMODOSSOLA

RUE DE ... CIRCUNVALLATION

MANUFACTURE DE TIGES

SUR DEMANDE ... CATALOGUE ILLUSTRÉ

A louer

jolie chambre meublée. S'adresser au bureau du Journal.

CAFE-RESTAURANT-PENSION

MAISON POPULAIRE

Derrière la Cathédrale - SION - Rue de Savèze

Bonne cuisine bourgeoise - Diners et soupers à toute heure

Vins fins et ordinaires du pays - Bière de St-Georges

ON PREND DES PENSIONNAIRES

Ed. ANDEREGGEN, GÉRANT.

Les chaussures Hirt sont les meilleures

Garantie pour chaque paire. Demandez catalogue gratuit!

J'expédie contre remboursement:

Souliers de dimanche pour messieurs, solides et élégants	No. 39-48	Frs. 6.50
Souliers de travail à crochets pour messieurs, ferrés	No. 39-48	Frs. 9.—
Souliers de travail à oeillets pour ouvriers, ferrés	No. 39-48	Frs. 7.80
Souliers de dimanche pour dames, forme élégante	No. 39-42	Frs. 7.—
Souliers de travail p. dames, ferrés	No. 39-43	Frs. 6.30
Souliers pour fillettes, solides et ferrés	No. 29-39	Frs. 4.20
	No. 30-35	Frs. 5.20
Souliers de dimanche pour fillettes	No. 29-39	Frs. 5.—
	No. 30-35	Frs. 6.—
Souliers p. garçons, solides et ferrés	No. 29-39	Frs. 4.50
	No. 30-35	Frs. 5.50
	No. 30-39	Frs. 6.80

Rod. Hirt, Lenzbourg.

MOTEURS

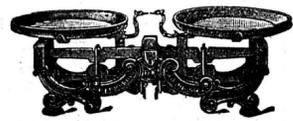
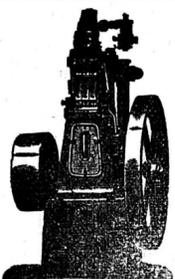
à benzine, pétrole ou gaz fixes ou sur charriots

pour AGRICULTURE & INDUSTRIE de 1-30 HP

sont fournis de construction reconnue excellente et à conditions avantageuses par

Weber & Cie. Fabrique de machines et fonderie Uster-Zurich

Références de 1er ordre, Prospectus gratis.



JEANRENAUD & CUENDET

— 2 Marché 19 — LAUSANNE — 2 Marché 19 —

Balances, Bascules Romaines, Poids publics

— 0 — SPÉCIALITÉS pour L'AGRICULTURE — 0 —

Réparations, Transformations, Prix de fabrique — Catalogue gratis et franco sur demande — Références de 1^{er} ordre. — Tous nos produits sont livrés étalonnés et garantis sur facture B 624

La Filature et Fabrique

de draps et milaines

H. Berger-Besson à Eclépens (Vaud)

Médaille d'or à l'Exposition de Vevey (Vaud) 1901

recommande aux propriétaires de moutons sa spécialité :

Fabrication à façon

de milaines et bons draps, unis et façonnés pour hommes et femmes, aux prix les plus réduits. Filage de laine à tricoter. Fabrication de couvertures de lit et de chevaux. Echantillons et renseignements sur demande.

Vente de draps fins et nouveautés, draps de sport, mi-draps, cheviots, milaines pour femmes et enfants. Envoi d'échantillons

Cet établissement des mieux aménagés possède les machines les plus perfectionnées, ce qui lui permet un travail prompt et soigné, aux prix les plus avantageux.

A LOUER

Rue de Conthey n° 20, à Sion

un magasin

servant actuellement de magasin de modes.

S'adresser au 2^{me} étage.

TENDEZ LA MAIN A LA FORTUNE Grande Loterie d'Argent

garantie par l'Etat de HAMBOURG consistant en 100000 Billets, dont 48405 Lots et 8 primes partagés en 7 classes. La somme totale des prix s'élève à Neuf Millions 841476 Marcs

Le plus gros lot au cas le plus heureux suivant § 9 du plan sera

600000 Marcs ou 750000 Francs spécialement

1 à	300000	=	300000
1 à	200000	=	200000
1 à	100000	=	100000
2 à	60000	=	120000
2 à	50000	=	100000
1 à	45000	=	45000
2 à	40000	=	80000
1 à	35000	=	35000
2 à	30000	=	60000
7 à	20000	=	140000
1 à	15000	=	15000
11 à	1000	=	11000
46 à	5000	=	230000
103 à	3000	=	309000
163 à	2000	=	326000
539 à	1000	=	539000
693 à	300	=	207900
29098 à	169	=	4917562
17739 à	M 200, 144, 111, 100, 78, 45, 21.		

Les jours de tirages sont fixés par le plan officiel, qui sera joint gratis à toute commande. Après chaque tirage nous enverrons les listes officielles et effectuerons promptement le paiement des prix.

Pour le prochain premier tirage des gains de cette grande Loterie d'Argent garantie par l'Etat, est le prix pour un entier billet original Fr. 7.50 demi " " " 3.75 quart " " " 1.90

contre mandat de poste ou de remboursement. Nous prions de nous faire parvenir les commandes le plus tôt possible, en tous cas avant le 30 octobre Kaufmann & Simon Maison de banque et change à Hambourg.

Pour les maladies de l'estomac

A tous ceux qui, par un refroidissement ou une réplén de l'estomac par l'usage d'aliments difficiles à digérer, trop chauds ou trop froids ou par une manière de vivre irrégulière, se sont attirés une maladie d'estomac telle que :

catarrhe d'estomac, crampes d'estomac maux d'estomac, digestion difficile ou engorgement

on recommande par la présente un bon remède domestique, dont la vertu curative a été éprouvée depuis de longues années.

C'est le remède digestif et dépuratif, le „Kräuterwein“ de Hubert Ullrich

Ce Kräuterwein est préparé avec de bonnes herbes, reconnues comme curatives et du bon vin. Il fortifie et vitifie tout l'organisme digestif de l'homme sans être purgatif. Il écarte tous les troubles des vaisseaux sanguins, purifie le sang de toutes les matières nuisibles à la santé et agit avantageusement sur la formation nouvelle d'un bon sang.

Par l'emploi opportun du „Kräuterwein“, les maladies d'estomac sont le plus souvent étouffées dans leur germe et on ne devrait pas hésiter de préférer son emploi à d'autres remèdes forts, mordant et ruinant la santé. Tous les symptômes tels que : maux de tête, renvois, ardeurs dans le gosier, flatuosité, soulèvement de cœur, vomissements, etc., et qui sont encore plus violents quand il s'agit de maladies d'estomac chroniques, disparaissent après un seul emploi.

La constipation et toutes ses suites désagréables, telles que : coliques, oppression, battements de cœur, insomnies, ainsi que les congestions au foie, à la rate et les affections hémorrhoidales sont guéries rapidement et avec douceur par l'emploi du „Kräuterwein“. Le „Kräuterwein“ empêche toute indigestion, donne un essor au système de digestion et fait disparaître de l'estomac et des intestins toutes les matières mauvaises, par une légère selle.

Figure maigre et pâle, anémie, affaiblissement sont souvent la suite d'une mauvaise digestion, d'une constitution incomplète du sang et d'un état maladif du foie. Lors d'un manque complet d'appétit, affaiblissement nerveux, émotions de fréquents maux de tête, insomnies, les malades dépriment souvent doucement. Le „Kräuterwein“ donne une impulsion nouvelle à la nature la plus affaiblie. Le „Kräuterwein“ augmente l'appétit, active la digestion et l'alimentation, raffermi les tissus, hâte et améliore la formation du sang, calme les nerfs agités et donne aux malades de nouvelles forces et une nouvelle vie. De nombreuses attestations et lettres de remerciement le prouvent.

Le „Kräuterwein“ se vend en bouteilles à 2 fr. 50 et 3 fr. 50, dans les pharmacies de Sion, Sière, Viège, Saxon, Lœche, Brigue, Zermatt, Sembrancher, Martigny, St-Maurice, etc., ainsi que dans toutes les pharmacies de toutes les grandes et petites localités du canton du Valais et de toute la Suisse.

En outre les pharmacies de Sion et la pharmacie J.-M. de Chastonay à Sière expédient aux prix originaux à partir de 3 bouteilles de „Kräuterwein“ dans toutes les localités de la Suisse.

Se méfier des contrefaçons!

Exiger „Kräuterwein“ de Hubert Ullrich

Mon „Kräuterwein“ n'est pas un remède secret, il est composé de : Vin de Malaga 450,0. Esprit de vin 100,0. Glycérine 100,0. Vin rouge 240,0. Jus de sorbier sauvage 150,0. Jus de cerises 320,0. Fenouil. Anis. Aunée. Ginseng Améric. Racine de gentiane, Racine de calmus aa 10,0. Mêler ces substances.

A VENDRE

Quelques cents litres de cidre de pommes acide. S'adresser chez Michelloud Frères Brarnois.

Qui placerait ?

une pompe d'eau, garantie contre le gel. S'adresser à l'imprimerie du Journal.

Chaussures Wilh. Gräb Zurich

4 Trittligasse 4

Marchandise garantie et solide

Catalogue illustré (contenant 400 articles) oratis et franco entre autres, articles recommandés :

Souliers forts p. ouvriers	7.30
Bottines à lacer, pour hommes, très fortes	9.—
Bottines déj., avec bouts, à lacer, pour hommes	9.40
Pantoufles pour dames	2.—
Bottines à lacer, très fortes, pour dames	6.40
Bottines élégantes, avec bouts, à lacer, p. dames	7.20
Souliers pour fillettes et garçons No. 28 à 29	4.20
	30 à 35 5.20

Envoi contre remboursement Echange franco

Maison de toute confiance Fondée en 1850.

BORIL

est du savon en poudre, le plus moderne des produits similaires, qui se distingue par ses brillantes qualités. Il nettoie et blanchit le linge en une opération. Sa provenance est attestée par „le lion avec la bougie“, la marque de fabrique bien connue de la Savonnerie Sträubli & Cie., Winterthur.

L'assassinat du prince Ito

Un grand patriote japonais

Un télégramme de Tokio annonce que le prince Ito, résident général japonais en Corée, a été assassiné dans les circonstances suivantes :

Le prince Ito arrivait à Kharbine avec le directeur des chemins de fer japonais en Mandchourie, pour discuter avec M. Kokovtsov, ministre des finances russes, du rachat par le Japon de la section russe de cette voie ferrée.

Il venait de descendre du wagon et passait devant la garde d'honneur en compagnie du ministre des finances et des autorités militaires russes. Au moment où il s'approchait du groupe formé par les consuls étrangers et quelques fonctionnaires japonais, plusieurs coups de feu retentirent derrière lui, et le prince, atteint à trois endroits, tomba, mortellement frappé.

L'administration du chemin de fer, sur la demande du consul général du Japon, M. Kawakami, avait autorisé l'accès de la gare à tous les Japonais, et le meurtrier avait à s'y méprendre l'aspect d'un Japonais.

Le meurtrier, aussitôt arrêté, déclara être Coréen et avoir fait tout exprès le voyage de Kharbine pour assassiner le prince Ito. Il voulait, ainsi, a-t-il déclaré, venger son pays et aussi assouvir une vengeance personnelle, le prince ayant fait exécuter plusieurs proches parents de l'assassin.

Le meurtre du prince Ito est probablement le résultat d'un complot. Trois Coréens suspects armés de revolvers avaient déjà été arrêtés lundi par la police russe. Interrogés, ils ont avoué qu'ils étaient venus dans le but d'organiser l'assassinat du prince Ito.

L'attentat contre le résident général de Corée a produit au Japon une consternation générale; car le prince Ito a joué un rôle des plus en vue dans le développement si rapide et si étendu de son pays.

D'une rare intelligence et d'une activité infatigable, il eut une fortune brillante. En 1877, il devint ministre des travaux publics. Quelques années plus tard, il fut envoyé en Europe en vue d'étudier les constitutions des Etats monarchiques. En 1888, appelé à la présidence du conseil, il s'occupa activement de l'élaboration de la Constitution japonaise.

En 1894, il fut mis à la tête des forces navales engagées contre la Chine le long des côtes de Corée. Il remporta une grande victoire à l'embarcadere du Yalou, coopéra avec les forces de terre à l'attaque de Port-Arthur.

Démissionnaire en 1896, il fut de nouveau à la tête du cabinet, de décembre 1897 à avril 1898.

De nouveau président du Conseil d'octobre 1900 à mai 1901, puis président du conseil privé de l'empire, il fut nommé gouverneur général de Corée en 1905.

Cette contrée dont le peuple a une résignation et une douceur proverbiales ne subit cependant pas sans révoltes la domination étrangère; mais la main de fer du prince Ito eut vite fait de réprimer les tentatives de rébellion; le gouverneur commanda en maître; il fit déposer les anciens ministres et en fit nommer de nouveaux entièrement soumis à sa volonté; plutôt que de se plier à cette nomination, le pauvre empereur de Corée préféra abdiquer, et son fils, encore un enfant, lui a succédé sous la tutelle du résident général qui en a fait un sujet soumis au Japon.

L'assassinat qui vient d'être commis à Kharbine peut donc bien être considéré comme un acte de vengeance; mais loin de servir à la Corée, il ne pourra que contribuer à rendre plus lourdes les chaînes qui pèsent sur ce pays.

KHARBINE, 27. — La dépouille mortelle du prince Ito, résident général en Corée, a été transportée hier dans la direction du Sud, avec les couronnes que M. Kokovtsov et l'administration des chemins de fer ont fait déposer sur le cercueil.

A toutes les stations, on rend les honneurs au prince défunt. Le ministre de Russie à Pékin accompagne le corps jusqu'à Kouan-Tchen-Tsi. Il a envoyé aux représentants diplomatiques de la Russie à Moukden et à Dalny des instructions en vertu desquelles ils feront une réception solennelle à la dépouille mortelle du prince Ito.

M. Kokovtsov a fait exprimer ses condoléances au gouvernement japonais par le ministre de Russie à Tokio.

PARIS, 27. — La nouvelle de la mort du prince Ito a produit à l'ambassade du Japon à Paris la plus vive émotion.

« Le Japon, a-t-on déclaré, fait en la personne du prince Ito une perte irréparable. Le prince Ito, fut incontestablement un des fondateurs du Japon moderne. Tour à tour marin éminent, diplomate de haute valeur, il présida pendant plusieurs années aux destinées de notre empire, qui, sous sa conduite, atteignit un haut degré de prospérité. Il fut le pacificateur de la Corée et il s'en va au moment même où son pays avait encore besoin de son concours. »

BERLIN, 27. — L'assassinat du prince Ito a provoqué ici les plus vifs regrets.

Le prince était considéré comme un des plus grands personnages du Japon et jouissait en Allemagne de vives sympathies. On voyait en lui un partisan de l'établissement de relations cordiales entre les deux pays. Sa mort constitue donc une grande perte pour l'Allemagne, à ce point de vue surtout, à un moment où la situation de l'Extrême-Orient cause de sérieuses inquiétudes.

TOKIO, 27. — Il résulte d'un télégramme reçu ici, que le prince Ito a reçu deux coups de feu dans l'abdomen. A l'hôpital russe où il a été immédiatement transporté, sans connaissance, on a constaté qu'il était blessé à trois endroits différents.

Cinq Coréens auraient pris part à l'attentat.

Chambres fédérales

Le Conseil national poursuit la discussion du Code des obligations. Il en est arrivé à l'art. 1381. A la séance de relevée tenue mardi une discussion assez longue s'est engagée à propos du délai de paiement des ouvriers, employés et domestiques. Finalement le Conseil a adopté deux amendements de M. le conseiller fédéral Brenner, spécialisant les délais de paiement maxima pour les ouvriers, les domestiques et les employés. L'article prend la teneur suivante :

« A moins que la convention ou l'usage ne prévoient des termes plus courts, le salaire des ouvriers ne vivant pas dans le ménage de leur maître, se paie tous les 14 jours; il se paie par mois aux employés et tous les six mois aux domestiques vivant dans le ménage de leurs maîtres et travaillant dans une exploitation agricole ».

A l'article 1381, qui prévoit le paiement du salaire en cas d'empêchement de travail, M. Walther (Lucerne) propose une adjonction ainsi conçue : « L'employé ne perd pas son salaire pour la durée de l'école de recrues et les cours de répétition obligatoires. »

M. Sulzer (Zurich) propose de rédiger comme suit l'alinéa 3 : « Le maître ne peut se libérer de ses obligations, mais il est en droit, s'il y a eu interruption de travail, de porter en déduction les indemnités versées par les caisses de maladie ou des établissements d'assurance auquel il paie au moins la moitié des primes. S'il y contribue pour moins de la moitié, il ne pourra faire qu'une déduction proportionnelle à la valeur de ses contributions. »

L'orateur rappelle que les charges imposées aux patrons pour les paiements de salaires en cas de maladie, de service militaire, etc., sont très lourdes et il importe de permettre aux industriels de recourir à l'assurance pour tous ses risques, de façon à alléger, dans la mesure du possible, les sacrifices qu'on leur impose.

Le texte proposé par la commission est infiniment trop élastique et pourrait conduire à une situation inextricable.

M. Buhlmann s'oppose à l'adoption de l'amendement Walther et Sulzer « Jamais jusqu'à présent, on n'a considéré l'école de recrue comme un service relativement court, observation qui a acquis une nouvelle force avec la prolongation des écoles de recrues ».

« Quand à l'amendement Sulzer, il ne paraît pas applicable. »

M. Scheidegger estime que l'article 1381, impose des charges trop lourdes aux industriels. Ceux-ci déjà ont supporté les conséquences de la loi sur les assurances. On ne peut raisonnablement leur demander davantage en ce moment, M. Scheidegger propose de renvoyer l'article 1381 à la commission.

Après que M. Brenner, conseiller fédéral, se fut rangé à cet avis, le Conseil adopte à une grande majorité la proposition Scheidegger. Le débat est interrompu et la séance levée à 7 heures 15.

Au Conseil des Etats, M. Locher, de Zurich, a développé une interpellation dont voici la teneur :

« Quelles mesures le Conseil fédéral pense-t-il proposer pour que le personnel des C. F. F. ne souffre pas des conséquences économiques du retard apporté à l'élaboration de la loi sur les traitements, loi dont l'entrée en vigueur est prévue pour le 1er janvier 1912 ».

L'interpellant constate que ni l'administration des C. F. F. ni le Département des chemins de fer n'ont manqué de bonne volonté. Les circonstances ont été plus fortes que les hommes. D'ailleurs le projet de loi est prêt et va être distribué dans peu de jours aux membres des Chambres. Pour accélérer la discussion, les deux commissions pourraient délibérer ensemble, de manière que le Conseil des Etats traite l'affaire au commencement de la session de décembre et le Conseil National à la fin de la même session. Mais après la session de décembre devrait être prolongée d'une semaine et un nouvel ajournement serait déplorable.

M. Forrer, chef du Département des chemins de fer, rappelle les phases par lesquelles a passé l'élaboration du projet. Les autorités ont été saisies de nombreux mémoires du personnel et ont dû accorder des audiences prolongées dans lesquelles les questions litigieuses ont été mûrement débattues. Les pourparlers ont duré jusqu'à la fin de septembre. Aujourd'hui, le 1er exemplaire du message est entre les mains de l'orateur; la distribution en sera faite aux députés ce soir ou demain matin.

Le Conseil fédéral propose d'accorder aux employés, dès le 1er janvier 1909, le supplément de 200 fr. et non pas seulement à partir du 1er avril, ceci à titre de solution provisoire jusqu'à l'entrée en vigueur de la loi.

L'orateur souhaite que la discussion du projet soit le plus possible accélérée. Cependant il fait remarquer que le dossier est très volumineux et que l'étude des actes prendra beaucoup de temps.

M. Locher se déclare satisfait des explications du chef du département.

Petites nouvelles de la Suisse

Le traitement des cheminots

Dans sa séance de lundi matin, le Conseil fédéral a terminé l'examen du projet de révision de la loi fédérale sur les traitements du personnel des C. F. F.

Le message relatif à ce projet, qui avait été annoncé pour mardi, devra subir encore des retouches rédactionnelles, paraîtra un peu plus tard, mais encore dans le courant de la semaine.

Les décisions prises par le Conseil fédéral se rapprochent beaucoup des propositions présentées par le conseil d'administration des C. F. F.

L'échelle des traitements adoptée par le Conseil fédéral est la même que celle proposée par le conseil d'administration, savoir : 1re classe de fr. 10,000 à fr. 15,000; 2e classe de fr. 5,200 à fr. 11,000; 3e classe de fr. 4,000 à fr. 7,200; 4e classe de fr. 2,500 à fr. 5,500; 5e classe de fr. 2,100 à fr. 3,800; 6e classe de fr. 1,800 à fr. 3,000; 7e classe de fr. 1,400 à fr. 2,400.

L'article 4 du projet fixe les montants des augmentations triennales qui sont les suivantes : fr. 500 pour les deux premières classes; fr. 400 pour les classes 3 et 4 et fr. 300 pour les trois dernières classes. Le Département fédéral des chemins de fer aurait bien voulu porter l'augmentation des trois dernières classes à fr. 350, mais pour plusieurs bonnes raisons, cette dernière somme n'a pas été maintenue.

Quant à l'entrée en vigueur de la loi, on a décidé en principe que la nouvelle échelle des traitements, ainsi que les nouvelles augmentations triennales, seront appliquées dès le 1er avril 1912.

Le conseil d'administration des C. F. F. a proposé que le personnel du réseau national reçoive une augmentation extraordinaire de fr. 200 jusqu'à l'entrée en vigueur de la loi, soit jusqu'au 1er avril 1912 et à dater du 1er avril 1909. Le personnel recevrait donc, pour cette année, une augmentation de fr. 150. Le Conseil fédéral a décidé d'appliquer aux cheminots la mesure déjà appliquée aux fonctionnaires et employés de la Confédération, c'est-à-dire de leur verser l'augmentation pour toute l'année courante, et non seulement pour 9 mois, soit fr. 200 et non fr. 150. Naturellement l'allocation pour le rachat de la vie sera désormais supprimée.

C'est là la seule divergence de quelque importance entre les décisions du Conseil fédéral et les propositions du conseil d'administration.

L'affaire Ferrer

La légation d'Espagne à Berne a fait remettre mardi, à tous les membres du Conseil fédéral, ainsi qu'aux gouvernements des divers cantons et aux rédactions de journaux la copie du dossier du tribunal militaire de Barcelone dans l'affaire Ferrer.

Inutile de dire que la publication de ce document, qui prouve que tout s'est passé légalement, fait hurler de rage les socio-anarchistes.

Sauvetage du Léman

La Société internationale de sauvetage du lac Léman s'est réunie dimanche à Genève, comme nous l'avons annoncé.

A la séance du matin, le comité central a procédé à la nomination des membres du bureau : MM. J. Lagier, conseiller national, à Nyon, président; C. Jacquot, professeur à Lutry, premier vice-président; A. Arnau, ingénieur à Nyon, secrétaire général et trésorier; Hauswirth, à Nyon, vice-secrétaire; C. Blanchod, député, à Montreux; Curdy, président, à Bouvret (Valais); Gervais, maire, à Yvoire (France), de Blonay à Touryon (France). L'harmonisation des statuts avec les nouveaux règlements a été approuvée.

L'après-midi, l'assemblée a ratifié les décisions prises par le comité central. M. Levis Stein, vice-consul de Grande-Bretagne à Genève, a été acclamé membre d'honneur.

Exploit de chien de police

Vendredi après-midi, deux gendarmes ont arrêté un dangereux malfaiteur, François Seula, Alsacien, signalé par le juge d'instruction de Laufen pour tentative d'assassinat. Cet individu, armé jusqu'aux dents, était sur le point de passer la frontière de son pays, lorsque le chien de police du gendarme Raetz a pu l'arrêter et le tenir en haleine jusqu'à l'arrivée de son maître.

Inprudences fatales

Dimanche soir, le train de 6 h. 50 venant de quitter la station de Courtelle (Jura-Bernois), après un court arrêt, lorsqu'un voyageur, M. Durig, âgé d'une soixantaine d'années s'aperçut tardivement qu'on venait de dépasser cette gare, où il voulait descendre.

Il se précipita vers la portière et chercha à sauter sur le quai, à une cinquantaine de mètres du bâtiment de la gare. Il glissa probablement sur la plateforme et tomba entre deux wagons, le corps sur l'un des rails. Le reste du train lui passa sur la poitrine et la mort fut instantanée.

Vendanges

A la suite des démarches faites par le département tessinois de l'agriculture, puis par le Conseil d'Etat tout entier, le Conseil fédéral vient de permettre le transport du raisin tessinois par les Chemins de fer fédéraux sans exiger l'emballage dans les conditions requises par le décret y relatif. Pour cette année le Conseil fédéral ferme un œil et, de cette manière, le raisin tessinois pourra être vendu librement, dans tous les cantons suisses, à l'exception du Valais.

Cette solution des difficultés a été saluée joyeusement par les maisons tessinoises d'exportation. Si elle n'était pas intervenue, des centaines de quintaux déjà emballés eussent été perdus.

Manifestation anticatholique

Des scènes tumultueuses viennent de se produire à Zurich.

Lundi soir, le parti chrétien-social (catholique), avait convoqué à la « Stadthalle » une assemblée pour discuter de l'affaire Ferrer. Comme conférenciers, le comité d'organisation avait choisi le rédacteur Baumberger, le Dr Scheuveler et le Dr Melliger, tous trois catholiques militants.

La séance devait s'ouvrir à 8 heures. Mais, dès 7 1/2 h., on fut obligé de fermer les portes, la salle était pleine à craquer.

L'assemblée a été ouverte quelques minutes avant 8 heures par M. Pestalozzi-Plyffer, président du Volkverein catholique suisse. Lorsque, au cours de son allocution, il donna lecture d'un passage d'un journal préconisant l'assassinat d'Alphonse XIII, de bruyants applaudissements éclatèrent, qui durèrent plusieurs minutes et qui permirent de constater que les chrétiens sociaux se trouvaient en minorité dans l'assemblée.

Le président ne parvint plus dès lors à se faire entendre. Le tumulte fut à son comble quand un tableau noir avec l'inscription : « A bas les prêtres! Los von Rom! » fut élevé sur la scène. Un chrétien social qui voulut s'élever fut jeté au bas de l'estrade. Un ecclésiastique ayant élevé un crucifix, on le lui abassa de force. Il s'en suivit un pugilat indescriptible qui dura jusqu'à 8 1/2 h.

On se bat à coups de poings et de cannes, les tables se renversent, les vitres éclatent, des femmes appellent au secours. Depuis la galerie, où se trouve le gros des adversaires des catholiques, des chaises et autres objets sont lancés sur les manifestants de la salle. Le sang coule de beaucoup de têtes.

C'est en vain que MM. Widmer, secrétaire ouvrier, et Baumberger, rédacteur, tentèrent de se faire entendre. Leur voix fut couverte par les chants révolutionnaires. M. Sigg ne fut du reste pas plus heureux dans ses tentatives pour prendre la parole.

Parmi les blessés, un des plus sérieusement atteints est M. Schilling, chef de service à la poste; d'autres ont saigné abondamment des plaies faites au moyen de verre brisé, mais ces coupures sont sans gravité. Un coup de chaise dirigé contre le Dr Pestalozzi a pu être paré. Plusieurs personnes ont été assez fortement piétinées, entre autre le rédacteur Baumberger. On dit qu'une femme aurait eu la jambe cassée. Quelques blessés ont dû être emportés sans connaissance.

Il n'y avait au début de la réunion que dix agents de police dans la salle, chiffre tout à fait insuffisant.

Pendant l'évacuation de la salle, un certain nombre de chrétiens sociaux s'étaient rendus dans leur local du 5e arrondissement, où bien 500 personnes se trouvèrent réunies sous la présidence du rédacteur Baumberger. Le président constata que les événements de la soirée à la Stadthalle avaient été soigneusement préparés d'avance et qu'on se trouvait en présence d'une conspiration contre les libertés essentielles des citoyens et en première ligne contre leur liberté de parole et de réunion.

« Le parti chrétien social, s'écria l'orateur, a reçu ce soir le baptême du sang dans la lutte pour la vérité et le droit. On cherchera dans le camp de la révolution à tordre et à dénaturer les faits. A nous de les rétablir dans toute leur cruauté. »

M. le Dr Uster protesta encore avec véhémence en qualité de vieux bourgeois de Zurich.

L'assemblée vota ensuite une résolution dénonçant l'agitation ferrériste comme une menace contre la paix confessionnelle et contre les droits constitutionnels, ainsi que comme une atteinte au bon renom de la Suisse à l'intérieur; protestant enfin contre les violences de la Stadthalle.

Un comité extraordinaire de 11 membres a été nommé avec pleins pouvoirs pour adresser aux autorités une plainte en violation de la constitution et en atteinte à la paix confessionnelle.

Ce comité se compose de MM. Baumberger, rédacteur; Dr Pestalozzi-Plyffer; Widmer, secrétaire ouvrier; I. Scheller; Dr Melliger; Dr Uster; Lander, secrétaire ouvrier; Schwyzmann, inspecteur; capitaine Hungerbuchler; Berteli et Knoch-Holpighaus.

Plus de cent témoins se sont déclarés prêts à déposer en justice.

De nombreux télégrammes de sympathie ont été lus d'associations catholiques suisses.

La police après avoir évacué la Stadthalle, a pris des mesures pour la protection des trois églises catholiques de Zurich. Aucun prêtre n'a été maltraité dans la salle même, bien que le vicaire Bruchel ait quitté le local un des derniers. Mais, dans la rue, plusieurs ecclésiastiques ont été grossièrement insultés.

Les événements de lundi auront certainement leur épilogue devant les tribunaux.

ZURICH, 27. — Commentant les incidents d'hier, le « Zurich Post » attaque vivement les socialistes. Il faut remonter, dit ce journal, aux désordres de la Tonhalle en 1871 pour trouver une assemblée aussi troublée.

FRIBOURG, 27. — La « Liberté » de Fribourg proteste contre l'intervention des socialistes à l'assemblée de Zurich.

Nous, ajoute ce journal, que les socialistes viennent de révéler leur brutale intolérance en fermant la bouche à coups de poing aux chrétiens sociaux. Constatons aussi que ces derniers sont les alliés des socialistes dans la campagne en faveur de la proportionnelle.

Faits divers

Accident

Samedi, le nommé Maurice Thévoz, père de famille à Praz-de-Fort, a été atteint à la tête par une bille de bois qui dévalait. On l'a relevé sans connaissance.

Tragique visite

On nous écrit : L'autre jour un Contheysan était allé rendre visite à des parents à Savieze. Ensuite d'un désaccord sur une question d'affaires, éclata une violente querelle qui se termina tragiquement; un Saviezien décrocha un fusil d'un paroi et fit feu sur le visiteur qui fut atteint à la jambe et a dû être transporté à l'hôpital; on craint qu'il ne soit nécessaire de faire l'amputation du membre blessé.

Un désespéré

On nous écrit : On a trouvé dernièrement un homme de 36 ans de Conthey pendu dans les W. C. de sa maison. Le pauvre jeune homme donnait depuis quelque temps des signes de mélancolie. Les plus belles choses ont leur fin. Jusqu'à hier encore, en traversant la Planta, on pouvait lire au dessus de ce qui fut la porte d'entrée de l'exposition cantonale, la sage sentence :

« Fort ou faible, jeune ou vieux
Fais ton œuvre de ton mieux
Le travail en tous lieux
Rend le cœur joyeux. »

Aujourd'hui les démolisseurs ont jeté bas la façade blanche portant l'inscription; ils avaient depuis quelque temps déjà enlevé le balcon fleuri et tout ce qui l'ornementait.

On peut voir encore ces jours, flotter, usés et fanés par les intempéries, les trois drapeaux sur le toit du grand hall de l'exposition; mais bientôt auront disparu aussi ces témoins muets des grandes fêtes de l'été qui ont amené à Sion toute la population du Valais.

En même temps que tombent les feuilles jaunies des grands arbres qui bordent l'avenue de la gare, disparaissent l'un après l'autre les derniers vestiges matériels d'une grande manifestation patriotique.

Il ne reste plus de tout cela que quelques poutres qu'on abat l'une après l'autre.

Dans peu de jours, la Planta et l'avenue du Couchant auront entièrement repris leur aspect normal.

Cette disparition nous rappelle mélancoliquement que les plus belles choses ont leur fin.

L'électricité au Simplon

Lundi matin, et pour quelques jours, les installations hydro-électriques du tunnel du Simplon, côté Bigue, ont été mises hors de service pour permettre le remplacement aux turbines de pièces avariées et d'apporter quelques modifications au Château-d'Eau à Bitsch. Pendant cette suspension, c'est l'usine d'Iselle qui assurera seule la traction électrique des trains dans le tunnel du Simplon, mais l'énergie fournie par cette usine n'est pas suffisante pour permettre le croisement des trains à la station du tunnel. Lorsque le croisement sera nécessaire, un des trains sera remorqué à la vapeur.

Accident de montagne

Il y a quelques jours, M. Jean Joseph Tschieder, une notable de la commune de Ried-Brigue, était parti pour visiter un alpage au Simplon; ne le voyant plus revenir on fut pris d'inquiétude et lundi plusieurs caravanes partirent à la recherche du disparu. Après avoir parcouru la montagne en tous sens, on découvrit enfin le cadavre du malheureux, au pied d'un rocher, dans un buisson de rhododendrons; il a été constaté que la victime ne devait pas être morte sur le coup; mais qu'elle avait succombé aux affreuses blessures qu'elle portait à la tête.

Nécrologie

† M. Joseph Défayes, notaire

Mardi matin est décédé à Leytron, à l'âge de 78 ans, le notaire Joseph Défayes, ancien député.

M. Joseph Défayes était l'aîné des trois fils du Grand Châtelain et commandant Défayes. Il fit ses études classiques au Collège de Sion, alors dirigé par les Jésuites, puis son droit sous le professorat de feu le Dr. Crompt.

Il entra de bonne heure dans les fonctions publiques, fut élu député en 1853, avant même d'avoir atteint la majorité de 23 ans et fut réélu sans interruption jusqu'en 1897, année où il déclina le mandat législatif qu'il avait rempli, fait rare, pendant 44 ans consécutifs.

Il occupa aussi pendant de longues années les fonctions de président et de juge de la commune de Leytron.

L'ensevelissement de M. Joseph Défayes aura lieu vendredi 29 octobre à 9 h. 1/2 à Leytron.

Chronique agricole

Concours de bétail

Le Département de l'Intérieur rappelle aux intéressés qu'en suite de modifications faites au programme primitif, les concours de bétail pour les districts de Sierre, Hérens, Sion, Conthey, et Entremont sont fixés comme suit :

District d'Hérens : Vex, mardi 9 novembre à 10 heures du matin, taureaux reproducteurs; à 1 h. du soir, groupes et familles, pour la partie inférieure du district; Euseigne, mercredi 3 novembre, à 11 h. du matin, groupes et familles pour la partie supérieure du district.

District de Conthey : Ardon, vendredi 29 octobre, à 9 heures du matin, groupes et familles pour Ardon, Chamoson et Vétroz; à 1

Dernière Heure

Marine britannique

LONDRES, 27. — La Chambre des communes a voté en troisième lecture le bill relatif à la discipline dans la marine.

L'imbroglio Steinheil

PARIS, 27. — Le nommé Adrien Michel, condamné en septembre dernier aux travaux forcés, vient d'écrire à M. de Valles, président de la prochaine session des assises de la Seine, et au défenseur de la Steinheil pour leur dire qu'il connaissait la femme rousse qui prit part à l'assassinat de M. Steinheil et de Mme Japy. (?)

Cette femme, une nommée Marie Mendling, serait son ancienne maîtresse et aurait servi de modèle au peintre Steinheil.

L'assassinat du prince Ito

TOKIO, 27. — Un navire de guerre japonais a reçu l'ordre de se rendre à Dalny pour y prendre à son bord la dépouille mortelle du prince Ito et la conduire à Tokio.

Explosion

DEVONPORT, 27. — Une explosion s'est produite, mardi, à bord du croiseur « Hogue » qui est en réparation.

Il y a eu huit blessés.

Brigands asiatiques

NICOLAIEFF SUR L'AMOUR, 27. — Lundi soir, des Kouagouses ont attaqué un magasin d'horlogerie japonais situé dans la rue principale de la ville, avec l'intention de le mettre au pillage.

Deux Japonais et une jeune fille ont été tués; un Japonais blessé grièvement. Les voleurs se sont enfuis.

Raz de marée

MEXICO, 27. — Un raz de marée a causé lundi soir, de grands dommages à Santa Rosa, province de Tabago.

Une quantité d'arbres ont été déracinés et les récoltes noyées. On ne croit pas qu'il y ait des victimes, mais les dégâts matériels sont évalués à plusieurs millions de dollars.

Un remède sans pareil à la fois dépuratif et reconstituant

qui remplace l'huile de foie de morue et la dégrasse en efficacité, tel est le **sirop de brou de noix ferrugineux de Golliez** que nous pouvons recommander à chacun. Il est très digestif et de bon goût. Dans toutes les pharmacies au prix de fr. 3 et fr. 5,50 le flacon. Veiller soigneusement à la marque bien connue « 2 Palmiers ».
Dépôt général: **Pharmacie Golliez, Morat.**

NEURALGIE MIGRAINE, INFLUENZA, MAUX DE TÊTE

Seul REMÈDE SOUVERAIN KEFOL
Bouteille (10 gouttes) 1.50 Ch. Bonaccio, ph^{ie} Genève
Toutes Pharmacies. Boîte grise « KEFOL ».

NOUVELLES DIVERSES

Le Conseil municipal de Paris antiferrériste

La session du Conseil municipal de Paris s'est ouverte lundi après-midi.

Le président a donné lecture de la décision prise par le bureau de proposer au Conseil de donner à une rue de Paris le nom de Ferrer et d'adopter les petits-enfants de celui-ci.

Le préfet de la Seine prie le Conseil de s'inspirer sur ce point des paroles prononcées par M. Pichon au Sénat. Il espère que le Conseil aura l'esprit assez politique pour ne pas voter la proposition qui lui est présentée par son bureau.

L'ordre du jour pur et simple est admis par 40 voix contre 34. La proposition du bureau est donc repoussée.

Aussitôt, M. Chausse, président du conseil municipal, déclare que le bureau tout entier démissionne.

Un discours de M. Maura

Voici, à titre documentaire, le texte de l'important discours prononcé par l'ancien chef du gouvernement espagnol, M. Maura, devant les groupes conservateurs des Chambres qu'il avait convoqués pour définir l'attitude du parti.

« L'extraordinaire gravité de la crise nécessite des explications. Nous réunir est déjà quelque chose, mais nous n'avons pas besoin de cela pour être d'accord: il nous suffit, pour l'être, de songer à notre idéal. Vous vous rappelez la situation politique: les Cortès venaient de voter la loi d'amnistie et on appliquait la nouvelle loi électorale qui constituait un progrès incontestable. Nos rapports avec l'opposition, vous savez ce qu'ils furent, durant la discussion du projet de réorganisation locale, où nous avons prodigué tant de patience et fait tant de concessions. Vint l'intersession parlementaire: l'action militaire dans le Rif avait été approuvée par tous, tant républicains que monarchistes et cependant elle donna lieu à une campagne d'infamies que l'on entreprit, pour que l'Espagne restât sans défense, tandis que son armée lutait en Afrique et que nos ennemis nous discréditaient à l'étranger (acclamations). On créa au gouvernement mille difficultés qu'il surmonta, parce que par dessus tout étaient les palpitations de l'âme nationale.

« Durant l'intersession parlementaire, le gouvernement ne fit rien pour les intérêts et les idées du parti conservateur: nous fûmes seulement les soutiens de la cause nationale. Dès que cela fut possible, nous convoquâmes les Cortès. Quelques-uns estimèrent qu'on aurait dû les ajourner, mais la convocation était urgente, car nous pouvions bien obtenir des crédits par décret, mais non les ressources nécessaires pour l'armée. Nous voulions aussi soumettre aux Cortès la réforme de quelques articles du Code pénal, pour que lorsque serait levée la suspension des garanties constitutionnelles à Barcelone et Gerone, les faits passés ne se reproduisent pas.

« Entre la convocation et la réunion des Cortès, un événement survint; les tribunaux du pays, légalement constitués, prononcèrent une sentence conforme à la légalité acceptée de tous; et de cet arrêt, on fit une campagne infamante au moyen de fausses nouvelles contre l'honneur du tribunal militaire, du gouvernement et du dernier des citoyens espagnols, qui ne méritait pas de l'être s'il tolérait certaines choses (acclamations). Nous allâmes aux Cortès et — pardonnez-ma candeur — je crus que nous y avions des adversaires, mais non des ennemis de notre patrie. L'opposition déclara que les actes infamants valaient contre le gouvernement et déboucha le cloaque (applaudissements). Il semble impossible que personne puisse croire, que dans l'acte de la crise, on n'ait pas donné la version exacte des événements. Si ces faits n'avaient pas été réels, la crise ne se serait pas consommée. Ce document — l'acte de la crise — restera dans l'histoire d'Espagne comme une pierre marquant jusqu'où arrivèrent les inondations.

« Vous savez que dans ces 2 ans et demi on

est allé à toutes les coalitions et à tous les moyens d'enlever l'œuvre législative. En temps normal à une obstruction sans raison, le peuple et le gouvernement opposent des jugements sereins; mais là n'était pas le cas, car la rupture parlementaire ne pouvait éclairer l'opinion. Il n'y avait plus qu'à gouverner sans Cortès par décret, au nom du Parlement et de la Couronne, et maintenir l'ordre contre les anarchistes, les radicaux et d'anciens ministres du roi. (Sensation.)

« Comparez les conduites. Nous autres, nous sommes prêts à voter sans marchander ce que nous demandons d'eux. Avec l'unanimité au sein du cabinet, les majorités à nos côtés et la confiance de foules innombrables, nous abandonnâmes le pouvoir. Pour le parti conservateur, il n'y a pas de différence à être au pouvoir ou dans l'opposition, quand il s'agit de remplir ses devoirs et de répondre à un intense courant d'opinion. Le premier devoir est de parler clair. Je veux omettre tout ce qui offenserait quelqu'un hors d'ici, car je regrette beaucoup d'illustres personnalités libérales, en regrettant de les voir égarées; mais je dois parler franchement: les libéraux et démocrates ont rompu avec notre gouvernement sans que dans ce conflit politique soit intervenue aucune des caractéristiques de chaque parti. La conscience de la nation, comme la nôtre, en a été blessée.

« Les libéraux ne sont pas entrés au pouvoir en déployant une bannière; ils y sont à cause de sentences des conseils de guerre de Barcelone et sous la pression d'éléments agitateurs étrangers, et non pour des idées politiques déterminées. Cela a une importance capitale.

« Nous ne nous effrayons d'aucun programme mais nous avons le droit d'exiger qu'on n'entre pas au pouvoir sans en avoir un, sinon admis, du moins connu de l'opinion nationale. J'ai vu avant-hier, dans une note, la négation de tout programme de gouvernement et la continuation de l'équivoque. Quand le ministère aura un programme, nous le discuterons. Puisque nous ne pouvons voir dans ce gouvernement la continuation de ceux des partis libéraux et républicains, nous ne pouvons donc avoir avec lui que des rapports d'hostilité intractable. Cette majorité doit accorder au gouvernement tout ce qui a trait directement à l'intérêt public, sans marchander ni discuter.

« Mais pour le reste, il faut exercer le droit de vote, de propagande, d'intervention constante pour faire sentir aux pouvoirs publics le véritable état d'âme de la patrie. Le parti conservateur doit recueillir et représenter tous les sentiments des droits espagnols. Je ne sollicite ni n'admets aucune organisation hors du parti conservateur; mais tous ceux qui sentent la nécessité de la défense de ces idées, la nécessité de s'opposer au triomphe de la révolution, doivent nous aider. Mes amis savent l'impatience avec laquelle j'ai supporté certaines transactions avec le parti libéral; il faut qu'elles cessent, coûte que coûte. Les relations étant rompues, chaque transaction serait une trahison. Il faut lutter où l'on pourra obtenir la victoire. Comme cela représente un grand travail d'organisation, je vous demande de m'autoriser à m'adjoindre deux ou trois personnes pour travailler à la propagande. Nous contribuerons tous à sauver la nation de l'ignominie qui la menace. (Ovations. Vifs à Maura, au roi et à l'armée.)

Le duc d'Aoste blessé

Le duc d'Aoste vient d'être victime d'un grave accident.

Le duc s'était rendu dans le magnifique domaine de Nicola près de Naples, où, après une chasse fructueuse, il monta à cheval.

Le duc, qui est un cavalier fort habile se plaisait à faire exécuter à sa monture, un cheval très vif, des exercices d'équitation, lorsque l'animal, en sautant un large fossé, glissa sur le terrain humide et tomba, entraînant le cavalier, dont la jambe droite resta engagée sous le corps du cheval.

Les officiers de la suite du duc accoururent aussitôt à son secours et le dégagèrent de sa pénible position. Il tenta de rester debout, mais il n'y réussit pas, souffrant de douleurs terribles à la cheville. On lui ôta avec précau-

tion sa botte, et un médecin appelé en toute hâte, constata que le duc s'était fracturé la cheville droite.

Le duc fut transporté, avec tous les ménagements possibles, au palais royal de Naples, où il dut s'allier aussitôt. Il en aura pour trente jours environ.

Il y a cinq ans, presque à la veille de la frsiste de M. Loubet aux d'Italie à Rome, le duc d'Aoste s'était cassé un bras en tombant de cheval, et n'avait pas pu, par conséquent participer aux fêtes de la cour.

Un accident semblable, quoique moins grave, l'empêcha à présent de prendre part aux fêtes organisées par la ville de Naples à l'occasion de la visite de l'escadre française.

Violents orages en Algérie

Un orage d'une violence inouïe s'est abattu samedi dernier sur la région de Sidi-Aich. En quelques minutes, les routes ont été transformées en véritables ravins. On signale partout d'importants et considérables dégâts. Une cinquantaine de moulins indigènes ont été emportés.

Au douar de Toudja, huit maisons se sont écroulées. L'école indigène de Tifra a dû être évacuée. Au village de Sidi-Aich, trois maisons se sont écroulées également et toutes les autres inondées. Sur la route de Roumilla, un immeuble appartenant à un indigène a été complètement détruit. Bijoux, meubles, bétail, tout a été emporté. La voie ferrée a été coupée entre Sidi-Aich et Takricetz. La trombe s'étant abattue dans la matinée, on n'a heureusement aucun accident de personne à signaler.

Le gendarme assassin

Une jeune fille de 17 ans, Germaine Avenne, qui tenait avec sa sœur le chalet de la Source, Froyennes-les-Tournai (France), a été tuée par un maréchal des logis de gendarmerie. La jeune fille, tout en étant fiancée à un éléctricien, s'était montrée un peu accueillante pour le sous-officier, qui peu à peu s'attacha à elle et conçut un violent chagrin en apprenant son prochain mariage. Etant avant-hier en tournée avec le gendarme Colinet, Charles Fournier entra au chalet de la Source et sans que rien put faire prévoir une pareille résolution, il tira un coup de revolver sur la jeune fille. La mort fut instantanée, la balle ayant traversé la tête. Tournant alors son arme contre lui, il se tua aux pieds de sa victime.

Au Nicaragua

Dans un engagement livré vendredi près de Rocca San Carlos (Nicaragua) le général Chamoras a battu les troupes gouvernementales, qui ont eu 100 tués et 300 blessés.



ANGLO SWISS BISCUIT CO. WINTERTHUR
BISCUITS & GAUFRES
En vente partout
Les amateurs de BISCUITS apprécient tous les jours d'avantage nos produits. La fabrique s'efforce en n'employant que des ingrédients de 1re qualité et les machines les plus perfectionnées, d'être toujours à la hauteur de ce qui se produit de mieux en fait de biscuits. Continuelles nouveautés.

li. du soir, taureaux reproducteurs; Aproz, samedi 30 octobre à 2 h. du soir, groupes et familles pour Nendaz; Conthey-Place, vendredi 5 novembre, à 9 h. du matin, groupes et familles pour Conthey.

District d'Entremont: Sembrancher, mercredi 27 octobre, à 10 h. du matin, taureaux reproducteurs et menu bétail, ainsi que les groupes et familles pour Sembrancher et Volèges; Châbles, mercredi 27 octobre, à 2 h. du soir, groupes et familles pour Bagnes; Orsières, mercredi 10 novembre, à 11 heures du matin, groupes et familles pour les autres communes.

District de Sion: Sion, jeudi 4 novembre, à 9 h. du matin, groupes et familles pour le district de Sion et Ayent, et menu bétail pour le district de Conthey, Sion et Hérens; Sion, samedi 6 novembre à 1 h. du soir, taureaux reproducteurs pour le district de Sion et Ayent.

District de Sierre: Sierre, lundi 8 novembre à 9 h. du matin, taureaux reproducteurs; Sierre mardi 9 novembre, à 9 h. du matin, groupes et familles; Sierre, le 4 novembre à 2 heures du soir, menu bétail pour le district de Sierre.

L'affiche de l'exposition suisse d'agriculture

Nous venons de recevoir un exemplaire de l'affiche de la VIIIe exposition suisse d'agriculture à Lausanne du 10 au 19 septembre 1910. Elle mérite une mention toute spéciale, au point de vue artistique, parmi les œuvres de ce genre, qui ne sont pas toujours, tant s'en faut, du meilleur goût.

Deux magnifiques chevaux, vigoureux de formes, attelés à la charrue, parcourent le champ que le soc déchire en larges sillons. Un robuste labourneur aux traits rudes des gens de la campagne, les manches de la chemise retroussées derrière le coude, tient d'une main ferme et sûre le mancheron. Dans le fond lointain, apparaissent cachées en partie par des arbres, les maisons du village; le ciel est embrasé de la teinte du soleil couchant.

Cette belle affiche est l'œuvre de M. de Rham; elle sort des presses de l'imprimerie lithographique Dénéreaz-Spengler à Lausanne.

Echos

L'élevage de l'autruche

L'autruche, devenant plus rare, devient aussi plus chère. Une correspondance du Cap annonce que, dans les derniers jours du mois dernier, un éleveur de Tafelberg vendait un couple de ces oiseaux à un autre fermier au prix de 1000 livres sterling ou 25,000 francs, et que, tout récemment encore, un autre éleveur réputé obtenait 400 livres sterling ou 10,000 francs d'une autruche mâle de deux ans — ce qui ne s'était, paraît-il, jamais vu.

La rareté de l'autruche n'est d'ailleurs pas la seule raison de son renchérissement; il faut tenir compte aussi de la qualité de ses plumes.

Une mort somptueuse

Les Chinois ont une manière vraiment somptueuse de se tuer; ils avalent de l'or.

Ce n'est pas, comme on pourrait le croire, de la poudre d'or ou de l'or en feuilles auxquels ont recours les riches Célestes las de la vie, mais bien un morceau d'or d'une certaine dimension.

Quand l'or arrive dans le ventre, son poids spécifique l'empêche de remonter les circonvolutions de l'intestin, et, au bout de quelques jours, il provoque une perforation qui amène la mort — une morte très douce, assurent les Célestes.

Nouvelles à la main

— J'ai demandé au docteur ce que je devais prendre pour faire disparaître la rougeur de mon nez.

— Et qu'a-t-il répondu?

— Il m'a ordonné de ne rien prendre pendant six mois.

Feuilleton de la Feuille d'avis du Valais (2)

Dans le monde des affaires

— On ne vous écouterait pas, Mackeller.

— La plupart ne m'écouteront pas; quelques-uns me croiront; et ils se diront peut-être: « Ces actions coûtent si peu, achetons-en beaucoup. » J'ai encore un autre about. Le syndicat doit craindre qu'il ne se fasse du bruit autour de l'affaire, et que la curiosité s'éveillant, d'autres ingénieurs, d'autres experts ne soient tentés d'aller voir enfin de leurs yeux ce qu'il y a de vrai ou de faux au fond de ces « Sables Rouges ». Je suis fermement convaincu que s'ils n'ont pas achevé la ruine de mon père à la fin de la semaine, ils se désisteront, renonçant à cette partie de leur proie pour ne pas mettre le tout en danger.

— Vous êtes optimiste, c'est clair. Cela tient sans doute à la vie de voyages et de plein air que vous avez adoptée au lieu de hanter les bureaux de la Cité.

— L'automobile ayant été annoncée, lord Stranleigh se leva nonchalamment.

— Je vous accompagne jusque chez votre père, dit-il, et vous prierais de me le présenter. J'ai entendu l'ingénieur, je voudrais m'entretenir avec le financier. Pendant ce temps, vous pourriez courir chez votre banquier s'il n'est pas trop tôt.

— Oh! voici un bon quart d'heure que la banque est ouverte.

— Nous avons, en effet, employé un peu plus que les dix minutes stipulées, dit mylord avec un sourire, tandis que tous deux se mettaient en voiture, une automobile « dernier cri » qui commença aussitôt à ronfler, haléter et rouler dans la direction de la Cité. Quelques minutes plus tard, tous les deux pénétraient dans le cabinet de l'agent de change.

— Ah!... Vous voyez, j'ignore absolument les us et coutumes de la Cité et je voudrais me renseigner un peu. Dites-moi, vos sept financiers vendent-ils leurs titres personnels?

— Non, certes. Ce sont tous gros messieurs très riches, surtout Conrad Schwarzbrod, le promoteur principal de l'affaire. Ils ne vont pas au marché offrir leur marchandise, si c'est là ce que vous voulez dire.

— C'est là ce que je veux dire. Alors ils emploient des sous-ordres?

— Certainement; ils ont une vingtaine de courtiers qui offrent ces actions — et qui ne trouvent point preneur.

— Connaissez-vous ces gens-là?

— Comme ma poche.

— Sont-ils vos ennemis?

— Il n'y a ni amitié ni inimitié à la Bourse, mylord, il n'y a que des intérêts.

— Oh!... vos intimes alors sont prêts à vous déchirer si l'intérêt le demande?

— Sans aucun doute.

— Quelle cave!

— Vous dites bien: une cave! Il y a beau jour que je l'estime telle; et je comptais avant peu me retirer aux champs, n'entendant plus parler financiers... Vous le voyez, je n'ai pas

m'a intéressé... Une jolie petite histoire de banditisme, celle qu'il vient de me conter! De tels coquins doivent être l'exception, même dans le milieu où ils opèrent: du moins il faut l'espérer.

— Non, c'est moi qui suis l'exception! Un vieux routier de ma sorte devait prévoir tous leurs tours et ne point se laisser prendre comme un novice.

— Ah!... Vous voyez, j'ignore absolument les us et coutumes de la Cité et je voudrais me renseigner un peu. Dites-moi, vos sept financiers vendent-ils leurs titres personnels?

— Non, certes. Ce sont tous gros messieurs très riches, surtout Conrad Schwarzbrod, le promoteur principal de l'affaire. Ils ne vont pas au marché offrir leur marchandise, si c'est là ce que vous voulez dire.

— C'est là ce que je veux dire. Alors ils emploient des sous-ordres?

— Certainement; ils ont une vingtaine de courtiers qui offrent ces actions — et qui ne trouvent point preneur.

— Connaissez-vous ces gens-là?

— Comme ma poche.

— Sont-ils vos ennemis?

— Il n'y a ni amitié ni inimitié à la Bourse, mylord, il n'y a que des intérêts.

— Oh!... vos intimes alors sont prêts à vous déchirer si l'intérêt le demande?

— Sans aucun doute.

— Quelle cave!

— Vous dites bien: une cave! Il y a beau jour que je l'estime telle; et je comptais avant peu me retirer aux champs, n'entendant plus parler financiers... Vous le voyez, je n'ai pas

voulu que mon fils unique prît une carrière où il est si difficile de monter si l'on veut garder les mains nettes. Que ne me suis-je résolu plus tôt à prendre ma retraite! Mais cette affaire des « Sables Rouges » m'a ébloui, car j'ai la plus absolue confiance en la parole de mon fils; je me suis cru enfin certain de toucher enfin la fortune que j'étais si désireux de lui laisser. Et voilà que cette confiance même a été ma perte. Elle m'a induit à me relâcher de mes précautions habituelles, juste au moment où il aurait fallu redoubler de vigilance.

— Croyez-vous que cent mille francs vous tiennent de ce pas?

— Je ne sais. Nous avons affaire — je m'en suis aperçu trop tard — à des gens hardis, totalement dénués de scrupules et qui savent préparer leurs coups avec une habileté infernale. La panique qui s'est déclarée a été si rapide, si soudaine, que je m'en trouve tout désorienté.

— Vous parlez de panique. Une affaire comme celle-ci serait-elle capable, à elle seule, d'influencer le marché?

— Non, non, je ne parle que de celle qui a sévi parmi mes clients. L'affaire des « Sables Rouges » est une trop petite chose pour causer même un frisson sur la place de Londres. Et pourtant elle menace de m'écraser.

— Vous dites qu'il y a vingt courtiers qui vendent des actions dépréciées, et que vous les connaissez tous; où offrent-ils ces valeurs?

— Sur le Stock-Exchange, à leur bureau, dans la rue, n'importe où.

— Existe-t-il, à votre connaissance, vingt autres courtiers, hommes sérieux, solides, capables d'exécuter avec intelligence des ordres très précis.

— Oui.

— Supposons que nos vingt agents se rendent aujourd'hui, simultanément, à midi précis, aux bureaux des vingt autres, seraient-ils certains d'y trouver quelqu'un prêt à les vendre?

— Oui.

— Même si leur chef était absent?

— Oui.

— Avant de vendre, croyez-vous qu'ils jugeraient à propos de communiquer ensemble ou tructions reçues.

— S'ils refusaient de vendre, qu'arriverait-il?

— Les actions monteraient instantanément et nous n'aurions plus besoin de vos cent mille francs. Je vois à quoi vous tendez, mylord Stranleigh. Vous voulez essayer de faire ce qu'on appelle un « bluff »; il n'y a qu'un défaut à votre plan, c'est qu'ils ne refuseront pas de vendre: ils déchargeront sur tous tout leur stock.

— Bon! Je craignais un refus. Voici donc qui va à merveille. Prenez de moi la commission suivante, le premier ordre de Bourse que je donne en ma vie, veuillez vous le rappeler pour m'excuser et suppléer à mon ignorance si quelque chose cloche dans mon programme.

— Choisissez sans bruit vos vingt agents. Donnez-leur carte blanche quant aux débours, et large indemnité pour leur peine: mais insis-

Fabrique de câbles métalliques
E. Fatzer Romanshorn
offre :
Câbles en fil de Fer et Acier
 jusqu'aux plus hautes résistances
 pour ascenseurs, grues etc., galvanisés et non.
 Câbles pour funiculaires et transports aériens.
 Machinerie spéciale pr la fabrication de longues pièces.
 Câbles pour poteaux de conduites électrique, etc.
 Cordelettes en fil de fer et acier pr. tout usage.

Vin de raisins secs
 à fr. 20 les 100 litres
Vin rouge coupé avec 100 litres de raisins secs
 Fr. 20 les 100 litres
 Port dû — Rembours — Fûts prêtés
 ces vins sont d'excellente qualité
Albert MARGOT, Moudon
 B 667

Vin blanc de raisins secs la
 à 20 frs. les 100 litres
 Analysé par les chimistes
OSCAR ROGGEN, MORAT

Vin rouge garanti naturel, coupe avec
 vin de raisins secs
 à 27 frs. les 100 litres
 Echantillons gratuits et franco
OSCAR ROGGEN, MORAT

TOUS LES COMMUNIQUÉS
 pour concerts, représentations, conférences, réunions, courses, etc.
 ne seront insérés dorénavant que s'ils sont accompagnés d'une
ANNOUCE

ANNONCE DE FORTUNE
 LES LOTS sont GARANTIS par l'Etat

Invitation à la participation aux
CHANCES DE GAINS
 aux grands tirages des primes
 autorisés et garantis par l'Etat de Hambourg.
 Le montant total des gains offerts par ces tirages
 avants dépasse la somme de
12 Millions Francs

L'émission comprend 100,000 numéros dont 48,408
 doivent forcément sortir gagnants en 7 tirages.
 A peu près la moitié des No émis doit donc sûrement gagner!
 Le plus gros lot possible est éventuellement
 Marcs 600,000 soit Francs 750,000

respectivement M. 560,000, 550,000, 540,000
 530,000 520,000 510,000 500,000

Principaux lots :

300,000	60,000	plusieurs à
200,000	50,000	40,000
100,000	45,000	

et beaucoup d'autres, en tout 48,408 lots, payables en espèces, en mars. Le marc vaut fr. 1.25
 Les gains augmentent de tirage en tirage; le gain principal du 7^e tirage est de M. 500,000, celui du 7^e tirage de M. 600,000. J'expédie les bons pour le premier tirage au prix officiel de

7 fr. 50 c.	3 fr. 75 c.	1 fr. 90 c.
billet entier	demi billet	quart de billet

Les mises des tirages suivants et la distribution des lots sur les divers tirages sont indiquées dans le prospectus OFFICIEL qui sera gratuitement expédié à chaque participant, ainsi qu'à tous ceux qui en font la demande. Chaque participant reçoit de moi immédiatement après le tirage la liste officielle des lots.
 Les lots sont promptement payés sous garantie de l'Etat.
 Chaque commande peut se faire en un mandat poste ou contre remboursement. Frais de remboursement: 50 centimes.
 A cause de l'époque rapprochée du tirage on est prié d'adresser les ordres immédiatement cependant jusqu'au 19 Novembre
Samuel HECKSCHER seigneur.
 Banquier à Hambourg. (Ville libre)

Lettre de commande
 Monsieur Samuel Heckscher seigneur à Hambourg
 Veuillez m'adresser billet entier à fr. 7.50
 demi billet à 3.75
 quart de billet à 1.90

ADRESSE (à écrire bien lisiblement) :

Je vous remets ci inclus un par mandat postal ou contre remboursement (sur ce qui ne s'ajoute que pas au cas particulier) la somme de fr.

Une grande partie de l'humanité
 se hâte à grands pas vers la tombe, ce sont ceux qui par la lutte pour l'existence, ou par un genre de vie défectueux, par toutes sortes de mauvaises habitudes ébranlant les nerfs, ont épuisé leur système nerveux. Les neurasthéniques ainsi que celui qui veut éviter les suites graves de la nervosité, fortifier ses nerfs et recouvrer la santé prennent en toute confiance le remède connu « Nervosan ».
 En vente à fr. 3.50 et fr. 5. Dépôt: pharmacie PITTELOU, Sion

Ecole Suisse de Céramique
 Constitution du capital social
EMISSION

L'émission du capital pour la construction du bâtiment de l'Ecole Suisse de Céramique, par part de CENT FRANCS et par délégations de CINQ CENTS FRANCS à lieu à partir de maintenant jusqu'à fin courant. — Pour tous renseignements et pour obtenir des bons de souscription, s'adresser à MM. LOUIS GAUTHIER, chef de service, Inst. Pub. et C., Lausanne et Lucien MENETREY, syndic à CHAVANNES (Renens).

FABRIQUE DE POTERIE et BRIQUETERIE de Renens (Vaud)
 Tuile la plus répandue dans le monde entier
MARQUE: „LUDOWICI“
 Couverture la meilleur marché, 10 ans de garantie contre les intempéries

Etiquettes de vin
 en tous genres
 En vente à l'Imprimerie GESSLER

Spécialité de Peissage sur boîtes métaux
 Ferblanterie Nickelage
 Articles pour parfumeurs
 Exécution des travaux sur commande
 Atelier mécanique, Réparations en tous genres.
Egloff et Borel, Servette Genève

RETARDS
 Douleurs Suppression
Pilules du Mois du Pharm. Dipl. PEARCE.
 Les seules véritables infailibles sans danger.
15 ans de succès. Nombreuses attestations.
 Fr. 5. — la boîte contre remboursement.
 Articles d'hygiène
Mme. L. BUFFE, 9, Chantepoulet 9, GENEVE

L'ouvrier et les Veillées des Chaumières
H. Gautier, éditeur, 55 quai des Gds. Augustins, PARIS.
 Journaux illustrés paraissant 2 fois par semaine.
 En vente dans les librairies et les gares; 5 Ct. le numéro.
 Abonnement d'un an 7 francs
Crème au brillant rapide pour toutes les chaussures.

RAS
 donne un brillant éclatant

La vie à la campagne

SUR LE CHEMIN DE L'HIVER
 Nous voici sur le grand chemin de l'hiver; octobre, le dernier des mois souriants, achève rapidement sa course. Après lui, la tristesse d'automne de la Toussaint ouvrira la porte à novembre et les lourds nuages d'hiver s'appesantiront sur nous pour plusieurs mois. Il doit être flatté, notre octobre, qu'on l'appelle « souriant », car il faut vraiment voir un peu « en beau » pour lui faire ce compliment mérité par lui à de rares intervalles seulement. Mais les jours clairs qu'il nous a donnés ont été si délicieux et nous avions tant de joie à les goûter que l'oubli s'est fait sur les autres. Nous avons pardonné des oranges, les pluies interminables, suivies d'un froid pénétrant et humide, les vents en tempête secouant et jetant bas les quelques fruits qui nous restaient. Nous ne voulons plus nous souvenir que de ce soleil apaisé, si doux dans sa langueur caressante, que seul octobre sait évoquer. Il serait banal de comparer l'automne au printemps, et de pencher vers une préférence. La beauté des choses, le charme de la campagne sont toujours tout-puissants pour qui sait les sentir; les rudes mois de neige et de gelée eux-mêmes nous donnent souvent de captivantes impressions. Il faut aimer la nature sans parti pris et ne point opposer « de doux sourires d'avril » à « pâleurs touchantes » d'octobre qui s'en va. Sachons les contondre dans une égale admiration: il n'y a pas de tristesse dans la nature. Nous ne sommes pas les seuls à nous laisser

ser aller à une mélancolie difficile à chasser devant cette saison qui change, devant ces signes avant-coureurs de l'hiver. Le monde des oiseaux, sauf pour les rares espèces sédentaires, l'éprouve comme nous. Mais tous ceux que le manque prochain de nourriture force à chercher d'autres climats ont depuis longtemps changé d'allures. Leur charmante gaîté a disparu, leur pétulante activité a fait place à des mouvements d'un autre caractère qui nous paraissent plus réfléchis, plus graves, dirait-on. Les chanteurs se sont tus bien avant la date de leur départ et quand ils étaient encore presque tous près de nous, au lieu de ces refrains que l'on reprenait jusqu'à l'apaisement du soir, on n'entendait plus que quelques notes brèves, qui sont des appels, des signaux, et peut-être parfois des ordres. Tout se passait en silence, la chasse aux insectes, la recherche des graines, les changements de campement, car il n'y avait plus de temps à donner aux chansons. Il fallait se hâter, s'organiser, se grouper et partir.

Tous les émigrants sont en route maintenant et aujourd'hui ce ne sont même plus guère que des arrière-gardes que nous voyons passer. Toutes les petites espèces sont parties sauf quelques groupes de retardataires. L'autre semaine les ramiers sont arrivés en troupes serrées, mais au lieu de séjourner un moment sur nos futaies comme il l'ont d'habitude, ils sont repartis tout de suite. C'est mauvais signe: on dirait que ces oiseaux savent quelque chose qui les presse et que nous ne connaissons pas, et ce quelque chose, s'il existe réellement, ne peut être que la venue sans doute prochaine d'un premier quartier d'hiver. Les pluviens ont cessé de défiler très

haut en l'air il y a plus de dix jours, des troupes de corbeaux leur ont succédé, et parmi les vrais migrants il n'y a plus que l'alouette et la grive dont le passage bête maintenant son plein. Elles ne sont pas les dernières pourtant, car les bécasses ne nous arriveront qu'à la Toussaint, et toute l'armée de la sauvagine n'a pour ainsi dire pas fait encore un mouvement.

Ces pauvres alouettes qui nous arrivent en foule (ou plutôt qui nous arrivaient, car leurs rangs, depuis quelques années, se sont fort éclaircis), comme elles demeurent confiantes, désarmées, légères! Tandis que nos autres oiseaux gibier, les perdrix notamment, ont fini par comprendre quels terribles ennemis nous sommes, et par prendre avec nous des précautions fort intelligentes de sécurité, les malheureuses alouettes, dans leur invincible ingénuité, ne croient pas au mal et donnent toujours avec la même candeur dans tous les pièges que nous leur tendons.

La mort de Tom Plumett
 Ce pauvre Tom Plumett!... Eh bien! il est mort!... Quel joyeux compagnon il fut et quel adorable bouvier!
 Nous fumes tous, l'autre jour, à son enterrement. La bière pesait 206 livres, tout compris. Il avait bien maigri, le vieil oisillon! Aussitôt dans le trou, le Révérend Jonathan Smith prit la parole et, en termes émus, rappela la grande capacité, la vie si bien remplie, les qualités si originales du cher défunt. Là-dessus, nous esquissons déjà un mouvement de retraite, lorsqu'un vigoureux: « Heplà, old fellows », nous arrêta.
 Chose singulière, cette exclamation venait de

la tombe. C'était sa voix à lui, Tom Plumett, sa voix rauque, éraillée, si reconnaissable. Nous nous regardâmes, stupéfaits, mais déjà la voix continuait:
 « Old fellows, un instant. Il est tout à fait nécessaire à moi de remercier l'honorable Jonathan de son joli speech. Et puis, à vous aussi, du fond de mon stout, je dois dire un posthume « good bye... » En vérité, c'est une grande pitié de se quitter sans faire, auparavant le vide dans quelques respectables bouteilles de gin ou de brandy, mais il serait shocking, dans ma situation, de prétendre avaler quoi que ce soit... Heureusement que pour un cimetière, il est plus d'un bar. J'espère qu'en sortant d'ici, vous entrerez là et boirez autre chose que vos larmes.
 « J'emène aussi avec moi un autre regret dans mon stout.
 « Je serais été content, à l'imitation des lords dont le char funéraire est suivi par les chevaux aimés et aussi par les voitures de savoir que celui de Tom était suivi avec les quelques liqueurs que j'ai honorées de ma préférence durant mon vivant. Cette chose était tout à fait impossible. Le cortège, paraît-il, aurait été long de 17 milles. »
 Ici Tom bousa, puis il se fit un instant de silence et nous l'entendîmes murmurer:
 « — Je veux être damné, si ce whisky n'est pas le meilleur, étrange continent... En même temps, il eut un petit clappement de langue satisfait.
 Nous étions ahuris... Voyez-vous... le vieux crocodile! Il trouvait moyen de boire, même enrobé sur sa mort... Et lui, qui, tout à l'heure, convenait lui-même qu'une telle occupation était shocking dans son état... Comme c'était bien lui!

Cependant, il avait repris la parole:
 « Old fellows, c'est le cœur tout à fait déchiré que je me sépare avec vous. J'aurais voulu rester plus longtemps sur le sol, au lieu d'être mis déjà longtemps dans le Saigneur à jugé bon de me rappeler à lui, je ne puis refuser l'invitation. Je souhaite qu'il soit un bon et brave compagnon pour le vieux Tommy, et qu'il sache supporter dignement le gin et le whisky. Je pense qu'il en a une suffisante provision; autrement, je prierais l'un de vous de lui en faire envoyer par Patrick, de Liverpool, vous savez, Patrick qui vendait du Cornbeef à Trafalgar-Square. Quant au port, ne vous occupez pas de cette chose. Le Royaume-Uni en a assez sur ses côtes et la reine Victoria ne marchandera pas. Je me rappelle qu'étant tout petit, elle me disait déjà: « Little boy you know not at all your lesson... » Et aussi ce bon master Aldington qui avait mangé son Bible... Plum pudding... Casquette... Yes. Avec un énorme pencil I am very glad... good... good...
 — Ça y est, me dis-je. Le voilà parti. Il va balayer jusqu'à ce qu'il tombe ivre-mort. »
 Il ne batoit pas de cette chose. Les entendimmes encore: « Good... by.. bye! » et ce fut tout.
 — Messieurs, vous pouvez vous retirer! dit alors Jim, son fils aimé. Puis, s'étant penché dans la fosse, il en remonta quelque chose. C'était un phonographe.
 Ce pauvre Tom Plumett avait toujours été original à l'instar de sa mort, il avait eu cette idée bien à lui d'enregistrer dans un appareil un discours en réponse au speech du Révérend Jonathan qu'il savait devoir prendre la parole sur sa tombe.

tez fermement sur un point, faites-en la condition sine qua non de l'affaire: que chacune des vingt attaques individuelles soit exécutée au même moment. Veillez à ce qu'ils ne laissent pas aux vendeurs le temps de communiquer entre eux, et donnez-leur ordre d'acheter tout ce qui s'offrira de « Sables Rouges ».
 — Tout! Mais, mylord, cela représente une fortune, et les vendeurs exigent paiement immédiat.
 — Ils l'auront. J'aime les jeux nouveaux, et celui-ci me fascine — peut-être parce que je n'y comprends goutte.
 — Hum! Il me semble à moi, que vous le comprenez singulièrement bien, au contraire. Mais ce que vous ne regardez pas d'assez près, ce sont les chiffres; savez-vous, mylord, que ceci peut vous coûter un demi-million? (1)
 — Va pour le demi-million! Préparez sans retard les papiers nécessaires; moi je vais m'occuper de mettre l'argent à votre disposition; et pas plus tard qu'à midi et demi je suis d'opinion, que nous devons tenir en main toutes les actions des « Sables Rouges » qui sont à vendre. C'est même trop d'une demi-heure, à mon sens. Votre fils et moi, nous avons brassé, en moins de temps, une affaire qui comportait plus de difficultés et d'explications.
 Pendant quelque temps, Angus Mackeller ne répondit pas. Et tandis qu'il tenait un œil d'angle fixé sur lord Stranleigh, des pensées contradictoires traversèrent son cerveau enfiévré.
 Il n'est pas indispensable d'être compris dans les secrets du cœur humain pour comprendre la tentation qui assaillait le vieux financier. L'aventure n'avait certes rien de banal. C'était l'argent d'un milliard cent mille francs

comme si un candide pigeon se fût jeté dans l'air d'un rapace en quête de proie; comme si quelque mouton bêlant eût conçu l'aimable projet d'aller rendre visite en son antre à un loup affamé. Ce clubman, cette fleur de l'aristocratie, ce jeune inutile, scandaleusement riche, chargé de plus de titres qu'il n'en pouvait porter, et dissimulant certainement sous la culture des universités et l'impeccable politesse apprise, une arrogance également colossale, voilà le pigeon à plumer, l'agneau à mettre en pièces! En cinq minutes l'opération pouvait être expédiée: le vieillard eut un long soupir.
 — Lord Stranleigh, dit-il enfin d'un ton sévère, il est de mon devoir de vous dire que vous mettez le pied dans un bourbier d'où il ne vous sera pas aisé de vous tirer. Personne ne peut savoir ce que ce syndicat nous tient en réserve; et une fois que vous serez pris dans cet engrenage, toutes vos possessions peuvent y passer, sachez-le bien, pour immenses qu'elles soient, me dit-on. Vous avez remis à mon fils un chèque de 500,000 francs, et vous ajoutez à ce généreux prêt une valeur plus grande en me disant que vous avez cru en lui. Ce mot m'a touché. Moi aussi je crois en mon fils. Il est tout ce qui me reste de précieux au monde, et c'est bien plus pour lui que je combats, que pour moi-même. Prétez-lui, s'il le faut, cent autres mille francs pour défendre les premiers; et autant encore pour protéger les seconds, mais ne vous commettez pas dans cette aventure!... Vous, si jeune, si ignorant des choses, des traquenards, des fraudes de ces gens retors... non, je ne puis permettre que vous vous risquiez dans une pareille tourmente!
 La voix d'Angus Mackeller tremblait. Sur le visage habituellement impassible du jeune

lord un sourire singulièrement attirant se dessinait.
 — Si je suis ignorant, vous êtes averti. Si je manque d'expérience, vous en avez à revendre.
 — Oui. Mais voyez où mon expérience m'a mené. Enfoncé jusqu'au cou, jusqu'aux yeux dans la vase! Failli si mon banquier dit un mot!
 — Avez-vous étudié l'histoire de France, M. Mackeller?
 — Non. Je me suis borné à celle de mon pays.
 — Peut-être estimez-vous les études universitaires, la culture générale, comme passe-temps sans valeur?
 — Pour un homme d'affaires de ma sorte, je les estime telles, sans contredit.
 — J'hésite presque, en ce cas, à vous citer un fait d'histoire qui me traversa la tête, tandis que votre fils me contait les hauts faits de votre syndicat des sept. L'affaire s'étant passée il y a quelques six cents ans pour paraître surannée à un moderne financier comme vous; mais elle offre des analogies si frappantes avec celle qui nous occupe, qu'il faut que je vous le dise.
 » En ce temps-là, il y avait un syndicat composé lui aussi de 7 membres. Le chef de cette bande était Jacques de Molay, grand-maître des Templiers; lui et ses six compagnons étaient tous grands politiques et guerriers éprouvés. Leur pouvoir était immense, leurs richesses incalculables, leur arrogance sans limites. Des seigneurs et des rois venaient déposer chez eux leurs trésors; ils furent en

quelque sorte les banquiers de leur temps, et devinrent peu à peu un danger pour le monde. Comparez à ces géants de la finance, vos sept canailles sort de bien petites gens, car en dehors de l'argent pur et simple, ceux dont je vous parle avaient la force des armes, le prestige de la race, l'autorité du caractère sacerdotal; les rois mêmes pouvaient trembler devant eux. Mais Philippe le Bel ne trembla pas. Il opéra sur eux le coup que je vous recommandais tout à l'heure. A midi, le 13 octobre 1307 (fatale conjonction des 13!), chaque Templier vivant en France fut arrêté, emprisonné, jugé. Le plan avait été organisé dans le plus profond secret; le mouvement fut exécuté avec fermeté et promptitude. En un clin d'œil les Templiers se trouvèrent sans pouvoir; le roi fit main basse sur leurs trésors, et le syndicat périt sur le bûcher.
 » Tandis que votre fils me contait son affaire, j'ai cru remarquer qu'il s'agitait soudainement de ce qu'il prenait chez moi pour de l'inattention. Je l'ai vu serrer les dents comme pour dire: Ce freluquet m'écouterait ou il dira pourquoi! Je n'étais pas inattentif; mais le souvenir de Philippe le Bel était venu de force se placer devant mes yeux; je pensais à la magnifique simultanéité du « coup de roi » et un irrésistible désir d'imiter cette antique partie d'échecs venait de s'emparer de moi. Croyez-le bien, il se trouva alors dans le voisinage du monarque quelque ami pour lui conseiller la prudence, pour l'avertir qu'on ne touchait pas simultanément aux Templiers, et le conjurer de renoncer à cette dangereuse entreprise. Il passa outre et s'en trouva bien.
 » Mettez d'ailleurs votre esprit en repos. Je ne risque rien de sérieux en cette partie, car je me ferai scrupule de toucher à des biens

que je tiens comme un simple dépôt, et que j'ai à cœur de laisser intacts à ceux qui viendront après moi. Il ne sera pas nécessaire de faire appel à ces fonds. Je désire un homme simple; je ne parviens pas à penser la moitié de mon revenu; le reste s'accumule chez mes banquiers. Allons sans tarder nous entendre avec eux; ma voiture est à la porte; je vous la laisserai aussitôt que la question d'argent sera réglée, afin que vous ne perdiez pas une minute. Ne lésinez pas; allez-y largement, et soyez rigoureusement exigeant quant à l'ensemble de l'attaque: tout est là, je crois. Téléphonez-moi à mon club, le « Corinthien ». Quel est le prix des « Sables-Rouges » aujourd'hui?

LA SEMAINE DE SUZETTE
 Seul Journal spécialement rédigé pour les PETITES FILLES DE 8 A 14 ANS
 Paraît le Jeudi
 Le Numéro: 10 Centimes
 Chez les Libraires ET DANS LES GARES